



## Les chiens visiteurs

Convaincu des bienfaits de la médiation animale pour ses résidents, le centre départemental gériatrique de l'Indre a mis en place depuis 2015 l'activité « Chiens visiteurs » dans certaines de ses résidences.

Aujourd'hui, afin de proposer ces visites à l'ensemble des résidences, de nouvelles conventions partenariales ont été signées.

Selon un planning préalablement défini avec la résidence, les intervenants se répartissent les résidences comme suit : **consulter le tableau des animations affiché dans chaque résidence pour connaître le jour de rencontre.**

Association « Au cœur de tes pattes »



Les Albizias-Debré EHPAD-Debré UHR-L'Orangerie-  
La Pléiade-Pierre Angrand-Frédéric Chopin-  
Les Rives de Trégonce



Club cynophile de Châteauroux

Louis Balsan-Les Epis d'Or-Les Trois Rivières

La Canine Novellienne



George Sand-Robert Taillebourg

## Les Animations

### En novembre :

Rencontre avec les chiens visiteurs sur toutes les résidences  
Commission d'animation  
Chorale à Déols avec les unités de Debré et l'Orangerie  
Sortie au restaurant pour George Sand  
Spectacle de folklore à Neuvy-Pailloux  
Rencontre intergénérationnelle avec le centre de loisirs à Déols et Villedieu-sur-Indre  
Animation musicale à Etrechet pour l'unité de Taillebourg  
Animation musicale avec un accordéoniste à Etrechet  
Chansons avec les bénévoles VMEH à Villedieu-sur-Indre  
Chorale à La Pléiade

### En décembre :

Spectacle de Noël sur toutes les résidences  
Rencontre avec les chiens visiteurs sur toutes les résidences  
Repas de Noël  
Repas des aînés offert par la Mairie de Déols pour Pierre Angrand  
Animation musicale offerte par les Grands Chênes pour Déols et Etrechet  
Animation musicale offerte par l'association loisirs des Grands Chênes à Etrechet  
Chorale à Déols avec les unités de Debré et l'Orangerie  
Cadeaux offerts par la municipalité à Déols et Etrechet  
etc....et d'autres animations à découvrir...

## Changement cadres de santé responsables de service

### Vos contacts dans les résidences :

Les Albizias : Sandrine MOREAU  
L'Orangerie : Elisabeth SANDMANN  
La Chênerie : Pierre BOGGIO  
Debré UHR-EHPAD : Patrick MAMOUR  
George Sand : Vanessa COATRIEUX  
Taillebourg : Christine THERET  
La Pléiade : Estelle TROSSELO  
Balsan : Marie-Laure COMONT  
Pierre Angrand : Christine THERET  
Frédéric Chopin : Elisabeth SANDMANN  
Les Epis d'or : Sandrine MOREAU  
Rives de Trégonce : Estelle TROSSELO  
Trois Rivières : Marie-Laure COMONT  
Espace La Madeleine : Christine THERET

# La vaccination, parlons-en !

## Principe de la vaccination

Le principe de la vaccination est d'introduire un microbe (bactérie ou virus), mort le plus souvent, dans l'organisme. Notre système immunitaire reconnaît ce corps étranger et se prépare à l'éliminer. Pour cela, il fabrique des anticorps spécifiques capables de tuer le microbe. Ces anticorps sont des «soldats» qui seront ensuite prêts à lutter immédiatement contre la «vraie» maladie le jour où l'organisme la rencontrera. Il faut environ trois semaines au système immunitaire pour fabriquer ces «soldats». C'est pourquoi la vaccination est réalisée chez un sujet non infecté par la maladie pour le protéger de maladies infectieuses pouvant être mortelles ou présentant des risques de complications et de séquelles graves.

Les vaccins sont des médicaments préventifs. Comme tous les médicaments (même le paracétamol) ils peuvent présenter des effets secondaires (fièvre modérée, et douleur au point d'injection s'estompant en 24-48 h dans la plupart des cas). Il existe plusieurs types de vaccins. Une minorité est fabriquée avec des microbes vivants mais atténués (vaccin rougeole-oreillons-rubéole), les autres avec des microbes morts (vaccin contre la grippe). Ils peuvent également contenir des adjuvants non toxiques (aluminium) qui permettent d'améliorer l'efficacité du vaccin lorsqu'une protection de longue durée est désirée.

La vaccination permet en premier lieu de se protéger soi. Elle nous évite de développer une maladie contagieuse et par conséquent de la transmettre. Si on ne transmet pas la maladie on protège son entourage direct (sa famille, ses amis) notamment les plus fragiles (nouveau-nés, personnes âgées ou traitées pour un cancer...).

Dr Nathalie LESTRADE et les IDE hygiénistes du groupe EP'AGE 36



## Gestion de votre courrier

Pour des raisons de confidentialité tenant au respect de la vie privée des résidents du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, l'établissement n'est pas habilité à procéder à la réexpédition du courrier qui leur est adressé.

En effet, sauf dans le cas de mesures de sauvegarde, du type tutelle ou curatelle, les résidents sont considérés comme majeurs responsables.

Ils sont, à ce titre, en droit de consulter le courrier qui leur est adressé et l'établissement ne peut prendre la responsabilité de les en priver.

**Pour ces raisons, le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre ne procédera plus à la réexpédition du courrier.**

Il vous appartient donc de prendre les mesures que vous jugerez nécessaire auprès des différents organismes concernés (caisses de retraite, d'allocations familiales, etc.).

Marie PENIN, Responsable du service accueil et gestion des séjours

## La vaccination contre la grippe

Cas particulier du vaccin contre la grippe : il contient 3 à 4 souches de virus grippaux morts, il ne peut donc en aucun cas donner la grippe. En revanche une réaction peut se produire comme lors de toute vaccination, donnant un état fébrile qui signifie que les défenses immunitaires sont en plein travail. Il ne contient pas d'adjuvant car l'immunité recherchée est de courte durée (1 an). Il existe un grand nombre de virus de la grippe. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sélectionne les souches les plus susceptibles de circuler pour les inclure dans le vaccin. Ces virus sont très instables et se transforment rapidement. Pour ces 2 raisons il peut arriver que le vaccin ne soit pas 100% efficace. Cette vaccination est également moins efficace chez les personnes dont les défenses immunitaires sont amoindries (en particulier les personnes âgées). Afin de les protéger il est donc important que tous les individus de leur entourage soient vaccinés. La vaccination étant la seule méthode de prévention contre la grippe ayant une efficacité prouvée, il est recommandé que tous les sujets âgés de plus de 65 ans ou fragiles (facteurs de risque quel que soit l'âge) se fassent vacciner. En effet, la grippe tue plusieurs milliers de personnes en France chaque année.

## Le calendrier vaccinal

Afin d'être efficacement protégé contre les maladies graves, difficiles à soigner, ou avec des risques de complications et de séquelles importantes, il est primordial de suivre le calendrier vaccinal et d'être à jour de tous les rappels. La vaccination est un grand succès de santé publique mondiale qui permet selon l'OMS de sauver 2 à 3 millions de vie chaque année dans le monde.